

## Vivre l'accueil des personnes homosexuelles

Au mois de mars est parue une Note de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, qui affirme qu'il n'est pas permis de bénir des unions de personnes du même sexe. Vous ne l'avez peut être pas entendu aux informations. Mais cela a profondément touché des personnes concernées. Il y a eu beaucoup de réactions de théologiens, d'évêques et même de cardinaux. Le Pape François ne s'est pas opposé à la publication de cette note, mais dans ses prises de paroles depuis lors, il a insisté d'abord sur l'écoute et l'empathie vis-à-vis des personnes homosexuelles. L'année consacrée aux 5 ans de l'Encyclique *Amoris Laetitia* doit être une année de réflexion dans le sens des attitudes que notre évêque nous a demandées dans la démarche synodale : la délicatesse pastorale, la bienveillance fraternelle et la proximité missionnaire.

L'Eglise, on le sait, propose le mariage sacramentel entre un homme et une femme. L'Eglise de France avait proposé que les personnes du même sexe puissent bénéficier non pas du mariage, mais d'un contrat d'union civile reconnu. Mais est ce pour autant qu'une célébration de prière (non pas une célébration de mariage sacramentel) ne puisse pas avoir lieu autour de l'union de deux personnes du même sexe ?

La note de la Congrégation romaine parle de l'homosexualité comme d'un péché. Or le catéchisme de l'Eglise catholique n'emploie pas ce terme. Le péché est un acte posé délibérément avec l'intention de faire le mal et de rompre avec Dieu. Une identité sexuelle reçue de naissance peut-elle être, en elle-même, un péché, ou un état de péché ? N'est-ce pas plutôt ce que chacun fait de sa sexualité - hétéro ou homo - qui fait d'une relation une relation de péché ou une relation de grâce ?

Comme le dit la théologienne Isabelle Parmentier : « Dans le livre de la Genèse, il est écrit que Dieu bénit l'homme et la femme créés à son image et appelés à se multiplier. Personne ne remet en cause ce fondement de la vie humaine « homme et femme il les créa ». Mais qu'on le veuille ou non, si Dieu est le créateur de toutes choses, c'est donc bien lui aussi qui a créé des hommes qui aiment des hommes, et des femmes qui aiment des femmes : cette réalité résiste à tous les efforts pour la nier. « C'est toi qui m'as créé Seigneur, qui m'a tissé dans le sein de ma mère, je reconnais devant toi le prodige, l'être étonnant que je suis. » (Ps 138) Je ne comprends pas qu'on puisse dire au nom de Dieu et à la place de Dieu que le Créateur s'est trompé en créant dès l'origine et jusqu'à aujourd'hui des hommes et des femmes naturellement homosexuels de naissance. Et d'ajouter que, pour se venger de sa propre erreur, Dieu condamnerait ceux-là même qu'il a lui-même créés ainsi ? »<sup>1</sup>

Dans notre paroisse et dans nos messes, il y a des personnes homosexuelles. Elles sont accueillies comme tout autre chrétien ou chrétienne. Il est déjà arrivé depuis 2014 que soient célébrés dans nos messes des baptêmes d'enfants qui vivent dans une famille de deux papas ou deux mamans.

Dans notre réunion de l'EAP, le 3 mai, nous avons parlé de cette question. Nous savons bien qu'elle n'est pas simple, que selon nos cultures d'origine nous n'avons pas les mêmes réactions devant cette réalité qui est bien souvent taboue, dans la société comme dans l'Eglise. Nous connaissons aussi des parents qui ont reçu l'annonce par un de leurs enfants

---

<sup>1</sup> Vous pouvez trouver le texte complet d'Isabelle Parmentier sur cette page du site.

de son orientation homosexuelle. La question n'est plus alors théorique quand ils découvrent qu'il ou elle vit un amour authentique avec quelqu'un du même sexe, un vrai chemin spirituel et d'autres formes de fécondité que celle de donner naissance à des enfants. Nous sentons bien les épreuves, voire les drames que tout cela peut engendrer.

En discutant en EAP, nous avons pensé qu'il serait bon d'engager une réflexion dans notre communauté paroissiale, non seulement sur l'accueil des personnes homosexuelles, mais aussi des personnes qui vivent des tas de situations qui font qu'elles ne se sentent pas accueillies par l'Eglise, en particulier vis-à-vis des sacrements, comme les personnes divorcées remariées, les personnes depuis longtemps en concubinage, les catéchumènes dans ces situations, etc. Il nous faut essayer de mieux comprendre ce que dit l'Eglise sur la sexualité et les sacrements et réfléchir ensemble et avec les responsables du diocèse sur la façon de mieux accueillir toutes ces personnes. Nous aimerions faire cette réflexion avec l'équipe Regain et l'équipe de préparation au mariage, mais aussi avec tous les paroissiens qui le souhaitent. Nous proposerons certainement cet automne des rencontres comme nous avons fait l'an dernier autour des lois de bioéthique. N'hésitez pas à nous en parler et à donner votre avis et vos suggestions.

Le 7 mai 2021

*Les membres de l'EAP : P. Dominique Fontaine, P. Michel Besse, Arnaud Ayina, Elise Chantin, Matthieu Cuvelier, Guilène Jouarre, Sylvie Leleu, Michel Namory, Luc Pedro, Jacques Teng, Françoise Thibonnet, Gérard Vautrin, Annick Wilson*